

## Poque, poquer et poqué : du coup de poing au mal de vivre

Ludmila Bovet

Numéro 167, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67725ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Bovet, L. (2012). Poque, poquer et poqué : du coup de poing au mal de vivre. *Québec français*, (167), 86-88.

# Poque, poquer et poqué : du coup de poing au mal de vivre

PAR LUDMILA BOVET\*

« **L** assé, l'un des invités de la soirée lance une bouteille sur le véhicule. Un poque apparaît sur la voiture » (*Ouest-France, Bretagne*, 24 juillet 2010, p. 9). « Légèrement sonnée, je sors de ma voiture pour constater les dégâts. Premier constat, ma bagnole est pas mal poquée » (*Progrès-Dimanche*, 25 mars 2012, p. 20). « C'est du grand n'importe quoi, explique l'enfant. Je ne me suis jamais amusé à poquer [percuter, NDLR] les voitures. J'ai, une fois, couru derrière un bus et poqué une voiture sans faire exprès. Ils ont tous pris ça pour un jeu. Ce n'est pas vrai » (*Charente Libre*, 21 septembre 2011, p. 4).

Ces citations glanées dans le site *Eureka.cc* montrent bien que les mots *poque* et *poquer* sont des termes familiers utilisés non seulement au Québec mais aussi dans la langue parlée de certaines régions de France, où ils semblent bien vivants puisque c'est un enfant d'Angoulême qui se défend d'être l'un des instigateurs de ce jeu idiot où ils « s'amusent à traverser brusquement devant les voitures en essayant de percuter les carrosseries pour "mesurer [leur] résistance physique" et jouer les fiers-à-bras devant leurs copains ». Le mot *poque* au masculin surprend dans la première citation ; il a été relevé seulement au féminin dans le *Dictionnaire des belgicisms* au sens de « trace d'un coup (bosse, renfoncement), surtout dans une pièce métallique » avec l'exemple suivant : « La poque

dans ma bagnole, ça date du dernier week-end à la mer<sup>1</sup> ». Le dictionnaire précise que cet usage est bien attesté dans une partie de la Wallonie, ainsi qu'en France dans le Nord-Pas-de-Calais et dans la région lyonnaise, et également au Québec et en Louisiane.

Le substantif *poque* est un dérivé (déverbal) du verbe *poquer*, qui signifie « frapper, heurter » ; ce verbe est attesté en français depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (*pocquer*). Le français l'a emprunté au flamand *pokken* (probablement d'origine onomatopéique) qui signifie « frapper, battre<sup>2</sup> ». Au Québec, le mot a souvent été orthographié *puck* parce qu'on lui attribuait une origine anglaise. Or, en anglais, *puck* peut signifier « coup » mais pas « résultat d'un coup (bosse, bleu, renfoncement, meurtrissure)<sup>3</sup> ».

Au Québec, les premières attestations de *poque*, aussi bien dans les sens de « coup de poing » (qui semble aujourd'hui vieilli) que de « résultat d'un coup », datent des années 1880, dans des journaux satiriques : « C'est affrayant [*sic*] de voir la poque qu'elle s'est faite à la figure [lors d'un accident] » (*Le Vrai Canard*, Montréal, 4 septembre 1880, p. 2). « Dr. Duhamel – Répétez donc ça, et je vous donne une poque qui vous fera péter le fouillon [= le nez] » (*Le Groggnard*, 8 avril 1882, p. 2). « Je n'ai pas eu occasion de voir le demandeur bien souvent, mais je l'ai vu avec des poques dans le visage » (Témoignage à un procès de la Cour d'appel, Québec, 1886,

Archives nationales du Québec, cause n° 25). Il en va de même pour le verbe *poquer* : « Je leur disais rien et ils ont foncé sur moi. Ils étaient trois et je les ai poqués l'un après l'autre » (Hector Berthelot, *Les mystères de Montréal*, 1898, p. 8). *Poque* et *poquer* ont aussi été relevés par Oscar Dunn dans son *Glossaire franco-canadien* (1880). Mais les exemples écrits sont rares. « J't'ai manquée, à matin, Lucienne Boileau, j't'ai pas trop poquée parce que j'ai pas eu le temps, mais si tu retournes pas tu-suite à ta place, tu vas retontir chez vous la yeule en sang pis les couettes raccourcies de deux pouces ! » (Michel Tremblay, *Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges*, Leméac, 1980, p. 102). En revanche, le verbe est très courant à l'oral en parlant d'une voiture : se faire poquer dans un parking, poquer l'autre en arrière. « Maudite capitaliste ! J'sais pas ce qui me retient d'y poquer son char », lance un squeegee qui espérait recevoir deux dollars de la conductrice d'une Mercedes (*Le Devoir*, 25 avril 1998, p. A-1).

*Poquer* se trouve aussi en emploi intransitif, notamment en parlant du bois : « le pin, ça va poquer pas mal plus vite que l'érable » (= ça aura des éraflures, des marques).

*Poque* et *poquer* ont été relevés au XIX<sup>e</sup> siècle dans les glossaires de différentes régions de France : à l'ouest, dans le Bas-Maine et le Poitou ; dans le Lyonnais avec l'exemple « Les deux moutons ont poqué

leurs têtes » ; une enquête linguistique sur les patois du Dauphiné (entre la Savoie et la Provence) a relevé *pòka* au sens de « bosse, ecchymose, résultat d'un coup ou d'une chute » et au sens de « forte poussée, coup violent, coup de corne » et le verbe *puka* (poka, pauka) au sens de « frapper de la corne (en parlant des vaches) » et de « heurter violemment, donner une forte poussée<sup>4</sup> ». Ces mots ont aussi été introduits dans d'autres colonies françaises que la Nouvelle-France, l'Acadie et la Louisiane. Aux Antilles, *poquer* a été relevé au sens de « cogner » – *poquer la viande* (pour l'attendrir) ; synonyme : *battre*. À la Réunion, *pok* au sens de « ampoule, boursoufflure (à la suite d'une brûlure) », mais ce mot a peut-être une origine différente<sup>5</sup>.

### Connaissez-vous la boule bretonne ?

Le verbe *poquer* a aussi un sens spécialisé (depuis 1731) qui est relevé dans le *Petit Robert* comme une terme vieilli : « Au jeu de boules, jeter sa boule en l'air de manière qu'une fois retombée elle reste immobile ». Or, la consultation des journaux de l'Ouest montre qu'au jeu de boules qui se pratique de nos jours en Bretagne *poquer* signifie « lancer sa boule de façon à ce qu'elle frappe celle de l'adversaire pour l'éloigner du cochonnet ». C'est le *tir à poque* ou *la poque* (*au poque* est plus rare). On tire à roule, à poque ou à demi-poque. « Il existe deux sortes de joueurs, les approcheurs qui correspondent aux pointeurs à la pétanque et les tireurs qu'on appelle "poqueurs". La boule bretonne se pratique depuis Henri IV » (*Le Télégramme, Bretagne*, 2 février 2011).



### Ceil poqué ou œil poché ?

Un fruit poqué est taché ou meurtri, un chaudron, une casserole ou une aile de voiture poqués sont cabossés, bosselés, déformés ; une face toute poquée est enflée ou couverte de bleus, de marques de coups. Le verbe *pocher*, quant à lui, est un dérivé du nom *poche* et il a d'abord été employé (dès le XIII<sup>e</sup> siècle) dans la locution *pocher un œil à quelqu'un* qui signifie « crever un œil », plus tard affaibli en « meurtrir un œil par un coup violent » (depuis 1546 ; voir le *Robert historique*). Les deux locutions ont donc le même sens mais la tournure *œil poqué* est un emploi régional.

### Créé au Québec

L'intérêt du verbe *poquer*, c'est qu'il a produit des emplois figurés au Québec. D'abord, celui de « fatiguer, user », comme le dit Diane Dufresne qui monte tous les soirs sur scène : « Ça finit par poquer, mais je me dis que les gens qui sont là, dans la salle, ont eux aussi leur journée dans le corps, qu'ils sont aussi fatigués que moi. Ça me rassure, et je me dis qu'on est vraiment sur la même longueur d'onde » (*Châtelaine*, janvier 1988, p. 30). Les signes de fatigue sont des marques visibles sur le visage, comme les yeux cernés : « A les traits tirés et cligne des yeux sous le soleil matinal. J'aime la voir poquée par l'amour de la veille » (Claude Jasmin, *Pleure pas, Germaine*, Montréal, Parti pris, 1965, p. 65). Un lendemain de veille, on se regarde dans la glace et on se dit : « Chus pas si poquée que ça... », c'est-à-dire pas si fripée, pas si amochée. « Et l'entrevue de Robert Bourassa à Radio-Canada [...] a montré un boxeur heureux, à l'aube de son quatrième mandat. Heureux mais poqué » (*Le Soleil*, 26 septembre 1989, p. A-7).

### L'adjectif poqué se distingue

Outre le sens de « qui présente des traces de fatigue physique », l'adjectif *poqué* est largement attesté au sens psychologique de « meurtri par la vie », notamment en parlant des enfants : « [...] on va faire notre tombola pour les enfants pockés » (Ovila Légaré, *Nazaire et Barnabé*, 9 février 1945, sketch radiophonique<sup>6</sup>). C'est, pour l'instant, la première attestation de cet emploi, qui est encore courant : « [...] aménager un milieu de vie stable, sécurisant et stimulant pour

les jeunes enfants les plus poqués qui pourraient bénéficier d'une démarche thérapeutique adaptée à leur condition » (*Le Soleil*, 12 mai 2012, p. 44.) « Scrap nous parle d'une jeunesse "poquée" (à l'image de ces voitures accidentées), en pleine dérive, pur produit de notre société de consommation, en mal de sensations, un brin blasée. Une jeunesse qui a tout de même le mérite de se questionner sur sa place dans le monde » (*La Presse*, 15 juin 2012, p. 5).

Le terme *poqué* s'applique particulièrement aux toxicomanes, aussi bien au sens de « qui est en mauvaise condition physique » qu'au sens de « perdu, égaré psychologiquement » : « Les toxicomanes : ils sont poqués comme ça se peut pas » (titre dans *Le Nouvelliste*, 11 juin 1988, p. 29-A). Cela correspond assez bien au terme *amoché* en français familier. « Passer la porte du Dernier Recours, c'est passer de l'autre côté du miroir et tomber en chute libre dans un jardin de misères. Les plus crottés, les plus poqués, les plus détraqués, c'est ici que vous les trouvez. Par centaines » (*La Presse*, 27 janvier 1990,



Image tirée de *L'Italien* (Andrei Kravchuk, 2005).

p. B-3). « Selon l'évêque de Valleyfield, si on devait donner un titre à mère d'Youville, ce pourrait être celui de "patronne des poqués" » (*La Presse*, 11 décembre 1990, p. A-4). La locution *poqué de la vie* est fréquente, par exemple : « Il ne faut pas juger le poqué de la vie, l'écorché vif du destin » (*La Presse*, 13 mai 2000, p. B-2). « Ce récit, c'est celui d'un poqué de la vie qui a réussi à surmonter sa dépendance à l'alcool, sa dépendance aux anxiolytiques et sa dépendance affective. Quant à sa dépendance au tabac, n'en parlons pas car c'était un moindre mal » (*Le Soleil*, 16 janvier 2012, p. 20).

Par métonymie, on trouve aussi les locutions *milieu poqué* et *coin le plus poqué en ville*, entre autres : « Le quartier Sainte-Marie [à l'est du pont Jacques-Cartier] est le coin le plus poqué en ville. Il possède le plus haut taux de chômage, d'analphabètes et d'assistés sociaux » (*Le Devoir*, 29 février 2000, p. A-3). « Jusque-là, on pouvait penser que les salauds qui tuaient leurs enfants venaient de milieux poqués, misérables » (*Le Quotidien*, 10 janvier 2012, p. 10).



Image tirée de *Millénium* (de Niels Arden Oplev, 2009).

### La multipoquée

La valeur expressive de *poqué* est rehaussée par la création des adjectifs composés *multi-poqué* et *poly-poqué* : « J'y suis resté moins longtemps que d'habitude, ne pouvant plus supporter la vue d'une telle concentration de miséreux, de "multi-poqués" » (*La Presse*, 26 janvier 1990, p. A-5). « [...] le CRSSS du Montréal métropolitain demande justement des ressources supplémentaires – de l'argent et des lits d'hôpitaux – pour cette clientèle, que dans le milieu on définit par le terme de "poly-poquée" » (*La Presse*, 24 janvier 1990, p. A-4). « Tous ceux qui ont lu *Millenium* vous le diront sans hésiter une seconde : c'est Lisbeth Salander qui fait le succès phénoménal de cette histoire compliquée. Lisbeth la tatouée multipoquée, la punkette pirate, résiliente » (Michel Bélair, *Le Devoir* (agenda), semaine du 28 mai au 3 juin 2011.)

Quant au verbe *poquer*, il est rarement attesté au sens de « abimer, détériorer » au figuré. Voici les deux exemples relevés (avec l'idée de « perturber, déstabiliser ») :

« Monsieur le ministre, prenez votre part de responsabilité. Vos politiques familiales contribuent certainement à "poquer" nos enfants » (*Le Nouvelliste*, 20 février 2003, p. 9). Avec l'idée de « endommager, gâter » : « Sauf que ce doute suffit amplement pour poquer un tableau dont nous pouvions collectivement être fiers » (*Métro*, Montréal, 5 juin 2012, p. 10. Il est question des conséquences possibles des manifestations étudiantes sur les festivités estivales.)

Aucun exemple d'emploi figuré de *poqué* et *poquer* n'a été relevé dans la presse francophone en Europe. Cependant, un glossaire récent des régions de l'ouest de la France relève, en plus des sens de « heurter, frapper », celui de « vexer par des propos », par exemple : *ça l'a poqué* ; mais il s'agit encore du sens de « heurter (moralement) ». Le verbe y a en plus le sens de « mettre enceinte » : *il l'a poquée, elle s'est fait poquer*<sup>7</sup>.

### Retour à la poque

Selon les glossaires récents du français régional, *poque* est en usage dans les régions du nord de la France au sens de « coup léger (sur la jambe) » et de « marque de coup sur des objets (armoire, casserole)<sup>8</sup> ». Dans l'Ouest, *poquer* est relevé, comme on vient de le voir ; *poque* est donné avec différents sens mais pas ceux que l'on attend. C'est que *poque* signifie aussi « petit trou que les enfants font dans la terre pour jouer aux billes » ; dans ce sens, le mot vient peut-être aussi du verbe *poquer*, ou alors c'est une forme dialectale du mot *poche* (selon le *Robert historique*). Le diminutif *poquet*, en français général, est un terme d'horticulture désignant un « petit trou dans lequel on sème plusieurs graines ». Le *Grand Robert* 2001 relève encore *poquette*, un terme marqué vieux, au sens de « jeu d'enfants où l'on doit envoyer des billes (en nombre pair) dans un trou ». Pour couronner le tout, les termes *poques* et *poquettes* ont désigné la petite vérole (ou variole) dans plusieurs régions de France, et les *poquettes* est encore le nom actuel d'une maladie des pigeons. Ces mots ont cependant une origine différente ; ils viennent du moyen néerlandais *pocke*, qui se rattache à l'ancien francique *pokka*, d'où vient aussi le mot français *poche* (idée de gonflement).

Au Québec, *la poque* « rondelle de hockey » est, bien sûr, l'adaptation orthographique du terme anglais *puck* ; l'équivalent en français de France est le terme *palet*. Les autres sens du mot *poque* sont venus de France, comme on l'a vu. Il reste à signaler qu'il existe bel et bien en anglais un verbe *to poke* et un substantif qui en derive : « It is better than a poke in the eye », dit une expression. Il s'agit aussi d'un emprunt au flamand (depuis 1386). □

\* Linguiste et chercheure indépendante

### Notes

- 1 Les exemples antérieurs à 1990 sont tirés du fichier du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval. Michel Francard et al., *Dictionnaire des belgicisms*, De Boeck Duculot, 2010.
- 2 Selon le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, vol. 16, 642 b.
- 3 Selon le *Oxford English Dictionary*, *puck* est un mot régional qui signifie « a stroke » (= un coup), notamment « a stroke at the ball in the Irish game of hurling » (depuis 1900). Quant à *puck* au sens de « rondelle de hockey », il n'aurait pas de lien étymologique avec le premier et serait d'origine inconnue (attesté depuis 1891).
- 4 Georges Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine* (département de la Mayenne), Paris, H. Welter éditeur, 1899 [réimpression : Slatkine Reprints, 1978]. Léopold Favre, *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, Niort, Robin et L. Favre, 1867. Nizier du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, Librairie Générale Henri Georg, 1887-1890. M<sup>re</sup> A. Devaux, *Les patois du Dauphiné. Dictionnaire des patois des Terres froides avec des mots d'autres parlers dauphinois* (manuscrit de 1890), œuvre posthume publiée en 1935 par A. Duraffour et P. Gardette, Lyon, Bibliothèque de la faculté catholique des lettres.
- 5 Sylviane Telchid, *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe-Martinique*, Paris, Bonneton, 1997. Daniel Baggioni, *Petit dictionnaire créole réunionnais-français*, Université de la Réunion, 1987.
- 6 Ces séries radiophoniques peuvent être consultées dans Pierre Pagé (avec la collaboration de Renée Legris), *Le comique et l'humour à la radio québécoise. Aperçus historiques et textes choisis 1930-1970*, t. 1, Montréal, La Presse, 1976 ; t. 2, Fides, 1979.
- 7 Ulysse Dubois et al., *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Saint Jean d'Angely (Les Granges)*, 1992-1994.
- 8 F. Carton et D. Poulet, *Dictionnaire du français régional du Nord-Pas-de-Calais*, Éditions Bonneton, 1991.